MANDAT DU CLUB

Attention : seul le Président ou un licencié du club peuvent représenter ce dernier lors d'une assemblée générale.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

DU COMITE DEPARTEMENTAL

DU GARD

Je soussigné(e), M. / Mme¹	
	Président(e) du club (+ n°affiliation) :
	Licence FFKDA n°:
Donne mandat au membre de notre club :	
	Membre du club ² : Nom : Prénom
	Licence FFKDA n°:
Pour me représenter lors de l'assemblée générale du Jeudi 13 Juin 2024	
Signature du donneur de pouvoir	

¹ Rayer la mention inutile

 $^{^2}$ Rappel : Seul le président licencié d'une association affiliée à la FFKDA peut donner un mandat et uniquement à un licencié de son association.